

## AVIS DE CONSTRUCTION

## Petit permis de construire

<u>REQUÉRANT</u>	Monsieur et Madame Fabien Kohler Impasse des Chênes 3 2824 Vicques	
<u>AUTEUR DU PROJET</u>	idem	
<u>PROJET</u>	Aménagement de deux palissades « brise-vue »	
<u>ZONE DE CONSTRUCTION</u>	Zone d'habitation, plan spécial « Pesse sur la Fenatte », (Haf)	
<u>PARCELLE(S)</u>	N° 3350	
<u>RUE (LIEU-DIT)</u>	Vicques – Impasse des Chênes	<u>BÂTIMENT</u> N° 3
<u>DIMENSIONS</u>		
brise-vue 1	6 x 1.80 m.	
brise-vue 2	1.50 x 1.80 m.	
<u>GENRE DE CONSTRUCTION</u>	tressage, fibres synthétiques	
<u>REMARQUE</u>		
brise-vue 1	accord des voisins pour la pose à la limite parcellaire	
brise-vue 2	conforme aux prescriptions en vigueur	

---

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **27 août 2020 inclusivement**, au Secrétariat communal de Vicques, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Vicques, le 17 août 2020

SECRÉTARIAT COMMUNAL  
Section Permis de construire